

► Aménagements

Au Champ du Feu, un stade de biathlon jugé «aberrant»

Trois collectifs citoyens ont écrit à Frédéric Bierry, président de la CEA, au sujet du projet de modernisation-reconversion au Champ du Feu. Le futur stade de biathlon est jugé « aberrant ».

Trois collectifs citoyens – Le chaudron des alternatives, Collectif vallée debout (de la Bruche), association Nature et vie – ont envoyé un courrier, daté du 11 janvier, à Frédéric Bierry, président de la Collectivité européenne d'Alsace au sujet du projet d'aménagements sur le site du Champ du Feu. Ils l'ont accompagné d'un document émettant avis et réflexions sur le dossier.

Une pratique grand public « illusoire »

La collectivité européenne d'Alsace a lancé une consultation, au printemps 2023, relative à son projet de «modernisation-reconversion à l'année du domaine nordique et pédestre du Champ du Feu», pour une enveloppe d'environ 8 millions d'euros. Parmi les travaux, la création d'un nouveau stade de



Une concertation sur le projet de modernisation-reconversion du Champ du Feu avait été lancée du 8 juin au 23 juillet 2023, avec affichage sur les sites concernés (ici à l'auberge de la Rothlach). Photo archives Jean-Stéphane Arnold

biathlon, toutes saisons. Celle-ci «au regard de la dimension confidentielle de cette discipline, des contraintes d'enneigement» apparaît comme «aberrante» pour les trois collectifs, qui mettent aussi en avant «la surfréquentation de véhicules» dans le massif.

Les associations demandent plutôt de passer d'un «régime d'attractivité à un régime d'ha-

bitabilité améliorée, piste structurante pour le réaménagement du massif, et au-delà de celui des Vosges». Elles ne croient pas non plus à une utilisation du futur stade pour la pratique du ski sur roues. Elles s'interrogent quant à «sa fréquence d'utilisation, en dehors des vacances scolaires et des week-ends» et estiment qu'une pratique grand public

en est «illusoire». Elles proposent, en revanche, la rénovation du stade actuel de biathlon, sans piste en dur, ainsi que la construction d'une installation en basse altitude, plus facilement accessible. Car celle prévue, et le dossier dans sa globalité, «conforteraient la voiture comme mode de déplacement principal, avec l'augmentation de la taille et du nombre de parkings».

Les collectifs posent également la question de la ressource en eau sur les sommets, au vu des projets d'extension de l'auberge de la Rothlach. Ils relèvent néanmoins des points positifs dans le projet, comme la renaturation des Bottelets (ancien stade de biathlon), «la déviation de certaines pistes et sentiers, dans un souci de préservation de zones environnementales sensibles».

En conclusion, les associations sollicitent «un temps de travail» avec le président de la collectivité, «soucieuses d'un usage opportun et mesuré de l'argent public, en adéquation avec les urgences écologiques».

• JSA